



Règlement concours de photos amateurs de la « Fête de la laine » à Mens Octobre 2025

Article 1 : Organisation du concours

Ce concours photos amateurs est organisé par la Communauté de Communes du Trièves, la Commune de Mens et Trièves Transitions Ecologie (TTE) dans le cadre de la « Fête de la laine » qui se déroule du 2 au 5 octobre à Mens.

Les photos des candidats seront exposées lors de la « Fête de la laine » qui aura lieu le samedi 4 octobre 2025 à Mens. Les prix seront remis en fin de journée le samedi 4 octobre 2025.

Article 2 : Conditions de participation

Ce concours est ouvert à tous les photographes amateurs.

Les membres organisateurs ne peuvent pas y participer.

La participation au concours est gratuite. Chaque participant devra remplir et signer le bulletin de participation du concours. Pour les mineurs, le bulletin d'inscription devra être signé par un représentant légal.

En participant au concours, chaque participant garantit :

- Qu'il est l'auteur de la photo présentée ;
- Qu'il dispose de l'autorisation des personnes photographiées lorsque leur photo peut mettre en cause le droit des personnes sur leur image.

Les organisateurs se donnent le droit de ne pas présenter une photo hors sujet ou qui porterait préjudice à l'esprit du concours ou à la représentation d'une personne. Les organisateurs assureront la présentation et l'accrochage de toutes les photos conformes au règlement.

Article 3 : thème et sélection

Le thème du concours est le suivant « Portrait(s) laineux ».

Ce concours se compose de deux prix : prix du Jury et prix du Public.

Le prix du jury :

Le jury se compose de professionnels de la photographie, de professionnels de l'élevage et des organisateurs.

Leurs décisions seront souveraines et sans appel, le choix de l'attribution des prix n'aura pas à être motivé.





Le prix du public :

Le public aura l'occasion de voter pour les photos lors de la journée du 4 octobre. Le vote se fera selon un système de vote par notation : chaque personne du public sera amenée à donner une note à l'ensemble des photos proposées.

Leurs décisions seront souveraines et sans appel, le choix de l'attribution des prix n'aura pas à être motivé.

Article 4 : Calendrier et dossier de candidature

Pour candidater les candidats devront envoyer **par mail** à :

concours-photo-fete-pasto-laine@laposte.net

Avant le samedi 27 septembre 2025 :

- **Maximum 2 photographies** en lien avec le thème proposé ;
 - Chaque photo doit être d'une taille supérieure ou égale à 2000 pixels de hauteur et 3000 pixels de largeur : *pour le savoir sur votre ordinateur faire clic droit sur la photo → Propriétés → onglet « Détails » – partie « Images »*
 - Les photos peuvent être en couleur ou en noir et blanc ;
- **Le bulletin d'inscription** au concours (en annexe).

Article 5 : Informatiques et liberté

Les informations sur les candidats récoltées dans le cadre de ce concours seront utilisées uniquement pour remettre les prix aux candidats et pouvoir les contacter. Ces informations ne feront l'objet d'aucune communication ou cession à des tiers. Les données personnelles seront traitées conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978. Elles seront supprimées une fois le concours terminé.





Bulletin d'inscription au concours de la « Fête de la laine » - octobre 2025

Thème « Portrait(s) laineux »

Nom : Prénom :

Numéro de téléphone :

Adresse mail (facultatif) :

- Je déclare être un photographe amateur ;
- Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours de la « Fête de la laine » de octobre 2025.

Si vous le souhaitez, vous pouvez ajouter un commentaire sur votre (vos) photo(s), notamment la date et le lieu :

Photo 1 :

.....

Photo 2 :

.....

Signature avec la mention « Bon pour accord » :

Nom, prénom et signature du représentant légal (pour les mineurs) :

